

But et convictions d'Oxfam

Ce document doit être lu comme un ensemble indissociable.

Notre vision

1. La vision d'Oxfam, c'est un monde juste et sans pauvreté. Nous imaginons un monde dans lequel les individus peuvent influencer les décisions qui affectent leur vie, exercer pleinement leurs droits et remplir leurs responsabilités en tant que citoyens à part entière d'un monde dans lequel tous les êtres humains sont considérés et traités sur un pied d'égalité.

Notre but

2. Le but d'Oxfam est de contribuer à l'élaboration de solutions durables face à l'injustice de la pauvreté. Nous faisons partie d'un mouvement mondial pour le changement, un mouvement qui donne à chacune et chacun les moyens de créer un futur qui soit sûr, juste et sans pauvreté.

Atteindre notre but

3. Oxfam s'appuie sur une combinaison de programmes de développement durable fondés sur le respect des droits, d'éducation du public, de commerce équitable, de campagnes de mobilisation, de plaidoyer et d'assistance humanitaire dans des situations de catastrophe et de conflit. En agissant ainsi, nous veillons à être concrets et innovants et à apprendre des autres de manière à accroître notre impact sur une plus grande échelle.

4. Oxfam combat les causes structurelles de l'injustice de la pauvreté aux niveaux mondial, régional, national, local, communautaire et familial, dans le cadre d'un développement fondés sur les droits. Nous relions le local au mondial et nous travaillons avec des partenaires à tous les niveaux. Nous le faisons via des campagnes et des activités de plaidoyer menées directement ou en partenariat, en renforçant et autonomisant les organisations locales, en aidant les individus lorsque c'est nécessaire et en facilitant la mise en place de structures qui bénéficient directement aux personnes vivant dans la pauvreté et qui leur rendent des comptes.

5. Oxfam reconnaît l'importance cruciale de la justice entre les femmes et les hommes, de la diversité, de la citoyenneté active, de la transparence, de la bonne gouvernance et du besoin de répondre efficacement aux crises environnementales ou autres qui menacent les communautés vulnérables et les pays en développement.

6. Dans la poursuite de son but, Oxfam rendra des comptes à toutes les parties prenantes, en particulier celles vivant dans la pauvreté. Nous adopterons une attitude positive, optimiste, et engagée et nous veillerons à inclure et susciter l'engagement d'autres partenaires potentiels.

Nos convictions

7. Chacune et chacun ont le droit de s'accomplir pleinement et de vivre à l'abri de la pauvreté, dans un monde sûr et plus équitable. Nous pensons que par l'action humaine et la volonté politique un monde juste et sans pauvreté est possible.

8. Oxfam souscrit à tous les pactes internationaux relatifs aux droits et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Toute personne dispose de droits fondamentaux : le droit à la vie et à la sécurité ; le droit à des moyens de subsistance durables ; le droit d'être entendu ; le droit à une identité ; et le droit à des services sociaux de base.

9. La pauvreté est un état dans lequel les personnes ont peu de pouvoir et se voient refuser un droit de parole dans les décisions qui les concernent. La pauvreté implique de faibles revenus, trop peu de biens, un accès insuffisant aux services de base et aux opportunités, des inégalités profondes, une insécurité constante et peu de possibilités de développement.

10. Les racines de la pauvreté se trouvent dans l'inégalité et dans l'action ou l'inaction humaine. Les catastrophes naturelles, la violence humaine, l'oppression et la détérioration de l'environnement sont autant de facteurs qui peuvent aggraver la pauvreté. Les institutions et les mécanismes économiques peuvent, quant à eux, la perpétuer.

11. Les femmes et les filles sont souvent les plus affectées par la pauvreté; leurs besoins et leurs droits doivent donc se trouver au centre de son éradication.

12. Nous sommes confrontés au XXI^e siècle à des changements et des défis sans précédent : les changements climatiques et leurs conséquences, les famines et les crises des prix des denrées alimentaires, les crises financières mondiales, la multiplication des crises humanitaires, les restrictions énergétiques, la prolifération des armes, l'urbanisation et la pénurie de ressources naturelles. Ces défis peuvent être relevés, mais nous avons besoin, à l'échelle mondiale, d'une coopération et d'une cohésion plus solides que jamais pour qu'interviennent les changements nécessaires.

13. Les gouvernements devraient être tenus responsables de la protection et de la promotion des droits fondamentaux de leur peuple, tandis que toutes les institutions de la société (gouvernements, entreprises, organisations et groupes, y compris Oxfam) devraient être tenues responsables de l'impact de leurs actions sur les individus et leurs droits économiques, sociaux, politiques et culturels.

14. Oxfam est une organisation laïque, tolérante et plurielle. Nous accueillons tous les individus dont les idées et les convictions font progresser les droits humains.

Travailler ensemble

15. Oxfam est une confédération d'organisations aux origines diverses, qui se consacrent toutes à l'atteinte du but d'Oxfam et qui cherchent toutes à obtenir un impact optimal en s'appuyant sur leurs forces respectives.

16. En collaborant étroitement les uns avec les autres, nous nous assurerons d'une approche claire et cohérente partout dans le monde ; nous augmenterons notre impact collectif, nous utiliserons nos fonds plus efficacement et nous contribuerons à créer un monde juste et sans pauvreté.

Approuvé au cours de la réunion du Conseil d'OI, le 24 mars 2011 à Bruxelles